



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 AVRIL 2024 Visio Conférence

PRESENTS: Gisèle, Capy, François, Benoît, Martine, Monique, Nadine P, Marie, Laurent, Henri, Yannick

INVITEE : Sophie Turlur Chabanon

EXCUSES : Nadine J, Cathy

HELLO ASSO :

Le CA de l'UR09 envisage l'utilisation de l'application HelloAsso pour faciliter le travail et la gestion des formations et événements de l'UR 09.

Sophie nous explique les avantages et le fonctionnement de l'application en nous montrant les deux espaces et leurs fonctions :

- **Espace administrateurs**

Cet espace permet de créer des événements et de paramétrer les éléments nécessaires à la création par exemple des formations, d'en assurer le suivi, de contacter les personnes inscrites, de vérifier les paiements.

Il est nécessaire de réfléchir au préalable aux informations utiles et nécessaires.

Il est possible de créer des tarifs différents comme par exemple Fédérés et non fédérés au travers de la billetterie.

Les paiements sont réalisés par carte bleue, éventuellement par chèque. Il est possible que l'inscrit et la personne titulaire de la carte bleue soient différents.

Les versements sont réalisés sur le compte de Helloasso qui les reversera sur le compte de l'association le 10 de chaque mois.

Le suivi des événements et formations est simplifié par des listes et des états.

- **Espace public**

Les personnes adhérentes ou non de l'UR 09 ont accès aux informations publiées et peuvent s'inscrire aux différentes formations et aux événements proposés, effectuer les paiements par CB.

Il est posé le problème des repas assez compliqués à gérer mais les premières expérimentations de framadate semblent assez efficaces.

Suite aux démonstrations proposées par Sophie, il est décidé de s'affilier à Helloasso.

Les administrateurs désignés sont :

- Gisèle Présidente
- Capy Vice-Présidente chargée des compétitions
- François Galin Vice-président chargé des formations
- Nadine Jalabert trésorière
- Martine secrétaire



Gisèle Peyrot Chevry
210 Avenue Colonel Teyssier 81000 ALBI
Présidente URAPMIP- UR 09
06.03.10.16.65
presur09@federation-photo.fr



Il est d'autre part spécifié que l'on peut utiliser Helloasso sur le téléphone. Un QR code sera inséré sur les FIFS pour se connecter à HelloAsso.

OFFICE 365 :

Après les contacts pris par Gisèle avec la Fédé et Stéphane Benhamou et compte tenu des innombrables difficultés et pertes de temps occasionnées par l'utilisation de logiciels différents, la mise en place de MS365 sera effectuée.

Il serait question d'être la première UR à disposer des logiciels d'office 365 et par conséquent à expérimenter l'utilisation des dits logiciels et de disposer d'une boîte mail spécifique à l'UR 09. Tous les documents importants seraient archivés et partagés dans un drive.

Gisèle ayant accepté l'expérimentation, une réunion visio se tiendra lundi 8 avril pour discuter de l'ensemble des procédures à mettre en place. Logiciels Office 365, mails UR, drive, création visio.

Si l'ensemble fonctionne, il sera étendu à l'ensemble des URs, ce qui simplifiera la tâche des bénévoles.

PREMIER BILAN DES CONCOURS :

François: Le nombre de photo par auteur est resté à 5 pour les concours papier Monochrome, Couleur et Nature. La qualité était au RV même si des différences flagrantes existent en terme de traitement de papier et de tirage.

Ceci explique aussi la forte demande de formation en termes de chaîne d'impression.

Sur les concours papier, les commissaires ont constaté qu'il était difficile de confier deux concours à seulement trois juges. Cela fait une journée marathon avec un trop grand nombre de photos à juger.

Il sera nécessaire de revoir cette organisation.

Il est toujours difficile pour les auteurs d'accepter les différences de notation, il convient de communiquer davantage sur ce point.

Chaque année et malgré la préparation en amont des différences apparaissent. Cela semble être le jeu des concours, la note reste relative à un ensemble de photos proposées mais aussi à la subjectivité dans les arts et la photographie ne fait pas exception.

Il n'en demeure pas moins qu'il faut aussi considérer la note globale rapportée à une note sur 20.

Faut il briefer les juges, leur poser des contraintes ? Cela ne fait pas l'unanimité. Il n'y a pas d'absolu en matière de notation et encore moins de vérité en photographie, surtout qu'au niveau supérieur, en N2 les photos seront aussi jugées par trois autres juges qui restent et doivent rester souverains.

La Tâche est difficile et il sera impossible de trouver des juges notamment si des auteurs interpellent de manière outrancière et virulente des juges et des commissaires.

Il convient à chacun de respecter les règles des concours et d'accepter la relativité des jugements.

Nous aurons l'occasion d'en reparler dans un prochain CA.

Les commissaires indiquent que les photos retenues ont été envoyées en N2





Yannick a une augmentation du nombre de photographies malgré le fait que le nombre de photographies ait été limité à 4 par auteur cela veut dire donc qu'il y a eut davantage d'auteurs qui ont participé. Il explique sa gêne à être premier en IP Couleur.

Le CA lui explique que sa participation au concours implique aussi la possibilité d'être premier, que sa photo est un paysage et les photos sont présentées aux juges anonymement. Aucun élément ne permettait l'identification de sa photo.

D'ailleurs son club a bien figuré dans ce concours. Il n'est pas interdit aux commissaires de participer. Cela est même recommandé à chaque fois que cela est possible.

La Présidente présente ses sincères excuses papuyées à Capy Hérédia Commissaire Auteurs et Vice-Présidente des compétitions pour ne pas lui avoir donné la parole. Il est demandé aux membres du CA d'intervenir pour réparer une erreur de cet ordre-là. Nous sommes une très belle équipe et nous devons restés vigilants les uns les autres.

Capy est apparu les traits très tirés, très fatiguée ce qui a occasionné une perturbation chez la Présidente pensant qu'il y avait eu quelque chose de grave survenu.

PREMIER BILAN DES FORMATIONS

Malgré une saison commencée tardivement suite à la démission de François V et à des contraintes de salle notamment environ 100 personnes ont suivi une formation et environ 85 personnes deux ou plusieurs formations.

Il faudra réfléchir aux axes de formation pour la prochaine saison. Bien cerner les besoins.

Une formation comme la chaîne d'impression s'est remplie très rapidement.

Il semblerait nécessaire de délocaliser les formations, de privilégier l'hiver pour les visios cependant certaines notamment Macro/Proxy ont été bienvenues au Printemps. Les formations sur logiciels sont préférables en présentiel.

QUESTIONS DIVERSES

Capy pose le problème des remboursements des frais ou du document rescrit fiscal qui permet de déduire ces frais des impôts notamment lorsque les associations sont reconnues d'intérêt public

Les polos de l'UR 09 sont pris en charge.

Les comptes de l'UR

- 256,36 sur le compte courant
- 8660 euros sur le compte épargne

Ne pas oublier la réunion du 11 avril pour préparer la « Fête de la photographie »

Festival IBO vernissage le 13 avril

N2 série à Léguevin les 19/20/21 avril 2024

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, Gisèle clôture la séance.